

LA TRIBUNE DE LA LISTE "SÉZANNE, CHOISSISSONS NOTRE AVENIR" (octobre 2023)

« Tout va bien »

Le 27 septembre « L'Union » revenait sur la gestion des villes du secteur. Si Montmirail et Anglure s'en sortaient avec l'appréciation « excellent », 18/20 et 16,6/20 en dépense et 18/20 en santé financière, Sézanne obtenait un exécrable 5,9/20 en dépense, un triste 9,8/20 en santé financière et une pathétique appréciation « passable ».

La raison ? Un train de vie disproportionné ! Il faut comprendre que ce qui plombe ces notes du site « Contribuables et Associés », basées sur les données du Ministère de l'économie et des Finances, ce sont principalement les dépenses de fonctionnement :

903,20€ par Sézannais, 20% plus élevées que dans les villes de même taille et un endettement de 1130€ par Sézannais, 13% de plus que dans les communes de même strate !

De quoi sont composés ces coûts ? On y retrouve, entre autres, les indemnités (fixées à 115% sur volonté du maire et de sa majorité - alors qu'elles pourraient être limitées à 100% - 78 289,59€ en 2022) et les frais de missions (transports, hôtels, restaurants, 6 926,71€ en 2022) parfois perçus illégalement par le maire et certains adjoints.

Ce ne sont pas ces dépenses qui pèsent le plus lourd dans la balance, mais ne renvoient-elles pas un message du type « servons-nous avant que le bateau coule » ? Les élus n'ont-ils pas un devoir d'exemplarité ?

Mais bon, comme l'a dit Sacha Hewak à l'occasion de l'annonce de la situation financière de notre ville, « tout va bien »

Jean-François Quinche et Vincent Léglantier

LA TRIBUNE DE LA LISTE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR SÉZANNE » (octobre 2023 - publiée en ligne le 21 novembre 2023)

L'assassinat du professeur Dominique Bernard relié aux crimes terroristes abominables du Hamas en Israël ravivent chez les français la crainte justifiée d'un embrasement général à l'extérieur comme à l'intérieur du pays. Ce ne sont ni les émeutes des banlieues en juin ni la hausse spectaculaire de personnes en précarité qui nous démontrent le contraire ; les priorités sont ailleurs. Nous pensons qu'il est tant que l'État agisse et mette un terme à l'immigration massive et l'accueil de migrants en France.

J'ai demandé deux fois au maire de Sézanne et sa majorité si ils s'opposeraient à la décision du préfet si d'aventure ce dernier déciderait d'implanter un accueil de migrants sur Sézanne comme ils le font à Bellâbre dans l'Indre /950 hab. : pas de réponse rassurante. J'ai même proposé d'organiser un référendum local sur ce sujet inflammable : refus. Il est fort à parier que face au déclin démographique de Sézanne et leur échec sur la redynamisation de la ville ,ils utiliseront l'argument de la démographie pour justifier l'implantation de migrants. Sachez que sur ce sujet, vous pouvez compter sur moi : je mettrai sur la table tous les moyens légaux de mobilisations pour refuser l'implantation d'un centre d'accueil de migrants dans notre ville.

À la suite d'une erreur tout à fait involontaire, nous avons indiqué dans le magazine que M. Adnot n'avait pas remis de texte, alors qu'il nous l'avait bien envoyé dans les délais. Nous publions donc maintenant sa tribune sur le site Internet, et le texte figurera également dans le prochain magazine (n° 20) qui paraîtra courant janvier 2024. Avec toutes nos excuses.